

---

## Études littéraires africaines

### Entretien avec Maxime Del Fiol

Ninon Chavoz



---

Number 55, 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1106471ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1106471ar>

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

#### ISSN

0769-4563 (print)

2270-0374 (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this document

Chavoz, N. (2023). Entretien avec Maxime Del Fiol. *Études littéraires africaines*, (55), 136–142. <https://doi.org/10.7202/1106471ar>

mais, n'est plus un sempiternel serpent de mer, dont les méandres remontent périodiquement à la surface des eaux, mais une langue-baleine, grosse de promesses et de souffles cachés.

Ninon CHAVOZ

\*\*\*

## Entretien avec Maxime Del Fiol

**Ninon Chavoz :** *Nombre d'écrivains francophones ont refusé ce qualificatif qui aurait contribué à les isoler et à les distinguer des auteurs français. La démarche que vous proposez inverse les termes du débat : au lieu de traiter les auteurs francophones comme des auteurs français, vous proposez de lire les auteurs français comme des francophones. Est-ce une façon de sortir de l'impasse où les littératures francophones se trouveraient engagées depuis le relatif échec du Manifeste pour une littérature-monde en français ?*

**Maxime Del Fiol :** Le mot « francophone » et la catégorie de francophonie littéraire posent au moins trois grands problèmes : un flou définitionnel, un héritage colonial et un jugement de valeur dépréciatif. D'où le rejet du terme par de nombreux écrivains, qui jugent que l'appellation *francophone* les stigmatise et les dévalorise par rapport aux auteurs français. Faut-il pour autant renoncer à distinguer les écrivains francophones et les écrivains français ? Comme le dit très justement l'universitaire québécoise Lise Gauvin : « Comment nommer les diverses littératures francophones sans les marginaliser et, d'une certaine façon, les exclure ? Comment, par contre, ne pas remarquer les spécificités de ces littératures qu'on a du mal à définir ? ». Je propose de garder le terme *francophone*, en le redéfinissant de manière plus rigoureuse, pour désigner cette « différence » à la fois culturelle et linguistique qui caractérise les écrivains francophones, et qui repose sur deux critères : leur relation d'extériorité plus ou moins importante à la culture nationale française et leur relation différentielle à la langue française. Du point de vue linguistique notamment, alors que les écrivains français entretiennent pour la plupart une relation (c'est-à-dire un ensemble de représentations et de pratiques) monolingue au français national, les écrivains francophones, dont la langue maternelle n'est pas le français ou n'est pas le français national de France, qui sont souvent bilingues, ou plus rarement plurilingues, et dont le français est la langue de création littéraire, en alternance parfois avec une ou plusieurs autres langues, ont une relation différentielle au monolinguisme du français national.

Mais il faut absolument historiciser cette différence et rappeler en même temps que, loin d'être une différence de nature, ontologique, elle est le produit d'une longue histoire politique, linguistique et culturelle qui a

abouti peu à peu à la prédominance, en France, de ce que j'appelle un paradigme national-monolingue. En effet, le plurilinguisme a concerné également, jusqu'à une date récente, les écrivains français eux-mêmes sur le territoire français. Si le français était souvent leur langue maternelle, ces écrivains maîtrisaient très souvent également le latin, dans le cadre d'un « colinguisme » (Renée Balibar) qui avait une influence profonde sur leur conception et sur leur pratique du français. Lorsque le français n'était pas leur langue maternelle, et si celle-ci était plutôt l'un des multiples idiomes en vigueur dans le royaume de France, notamment dans la zone de langue d'oc, ils se trouvaient souvent entre trois langues, leur langue maternelle, le français et le latin, qui pouvaient également être leurs langues d'écriture, même si le français s'est progressivement imposé comme langue maternelle et comme langue d'écriture unique de la plupart des écrivains, surtout lorsqu'ils venaient du Nord de la France ou qu'ils étaient issus de milieux sociaux et culturels privilégiés, très souvent francisés linguistiquement. Les écrivains français ont donc été eux aussi pendant très longtemps, comme les écrivains francophones des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, « à la croisée des langues », selon l'expression proposée par Lise Gauvin pour désigner les écrivains francophones<sup>4</sup> ; et la littérature française, si l'on entend par ce terme la littérature produite en France en langue française, par opposition à l'ensemble plus vaste des littératures de France, écrites aussi en d'autres langues que le français, a longtemps été environnée et traversée par ce plurilinguisme, dans le cadre de rapports multiples entre le français, le latin, les langues des régions d'oïl et d'oc, et parfois même certaines langues étrangères européennes comme l'italien, l'anglais, l'espagnol et l'allemand. S'engager dans cette relecture francophone de l'histoire de la littérature française n'est pas une manière de nier ou de minimiser la nature du processus central par lequel elle s'est constituée et réduite comme une littérature nationale-monolingue. Mais cette relecture permet de retourner ainsi la question : à quel moment la littérature française a-t-elle cessé d'être francophone ? Cette francisation progressive de la littérature et des écrivains en France est le fruit d'un long processus. C'est ce que montrent, dans l'ouvrage, les contributions des chercheurs spécialistes de littérature française des siècles anciens. La « différence » francophone est le produit historique de cette réduction nationale-monolingue progressive de la littérature française.

**N.C.** : *La nouvelle histoire littéraire que vous construisez entend « dénationaliser la langue » sans pour autant « provincialiser l'Europe », en l'occurrence la France, devenue un lieu parmi d'autres de la production des littératures en français. Comment tenir cette ligne de crête ?*

**M.D.F.** : Comme je l'ai dit, distinguer les écrivains francophones et les écrivains français ne veut pas dire les séparer et les isoler radicalement,

---

<sup>4</sup> GAUVIN (Lise), *L'Écrivain francophone à la croisée des langues : entretiens*. Paris : Karthala, coll. Lettres du Sud, 1997, 182 p.

ontologiquement, dans un face-à-face insurmontable ou un parallélisme étanche. Le mot « francophone », au sens restreint du terme, dit à la fois une différence et une proximité avec les écrivains français. Il est évident que la plupart des écrivains francophones ont des liens multiples et profonds avec la France, du point de vue biographique (ils y séjournent plus ou moins durablement, ils s'y marient parfois et ils obtiennent très souvent la nationalité française) et du point de vue éditorial (ils sont très souvent publiés par des maisons d'édition françaises), ainsi que de très nombreux liens avec la littérature française, qui constitue pour eux une référence littéraire centrale, par rapport à laquelle ils cherchent toujours à se situer. Mais ils appartiennent simultanément à d'autres espaces linguistiques, littéraires, culturels et nationaux, et ils ne sont donc pas réductibles à la seule histoire littéraire française, dont la structure de pensée nationale est incapable de rendre compte de leur appartenance multiple, et aboutit toujours à les exclure, à les marginaliser, ou à l'inverse à les assimiler en les coupant de leurs origines pour les franciser exclusivement. En ce sens, les écrivains francophones, qui sont presque toujours dans un entre-deux permanent entre les langues, entre les cultures et entre les systèmes littéraires, montrent les limites de l'histoire littéraire française traditionnelle, nationale et francocentrée.

Mais comment dépasser le cadre national de l'histoire littéraire traditionnelle ? Cela suppose en premier lieu de se décentrer par rapport à la France et de se dégager du francocentrisme dominant, qui fait du français et de la littérature en français l'apanage des Français. Il faut ainsi chercher à « dénationaliser la langue française », comme le soutient Achille Mbembe<sup>5</sup>. Le français est aussi ce « Soleil qui brille hors de l'Hexagone », selon le mot fameux de Léopold Sédar Senghor dans un numéro de la revue *Esprit* en 1962<sup>6</sup>. Toutefois, il est indéniable que la France occupe une place majeure, pour des raisons historiques, dans l'espace littéraire, linguistique, culturel, économique et politique de langue française. Affirmer qu'il est temps d'adopter une perspective plus large que la France ne veut donc pas dire qu'il faut concevoir la francophonie sans la France et encore moins contre la France. Il ne s'agit pas de « provincialiser » radicalement la France, au sens postcolonial que Dipesh Chakrabarty donne à ce mot<sup>7</sup>, car la francophonie, contrairement à d'autres espaces littéraires transnationaux issus des anciens empires européens (anglophonie, lusophonie, hispanophonie), reste très largement francocentrée

---

<sup>5</sup> MBEMBE (Achille), « Dénationaliser la langue française », texte paru en 2006 dans la revue *Multitudes*, disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.multitudes.net/denationaliser-la-langue-francaise/> – c. 30-06-2023.

<sup>6</sup> SENGHOR (Léopold Sédar), « Le français, langue de culture », *Esprit*, n°11 (*Le français, langue vivante*), novembre 1962, p. 844.

<sup>7</sup> CHAKRABARTY (Dipesh), *Provincialiser l'Europe : la pensée postcoloniale et la différence historique*. Trad. de l'américain par Olivier Ruchet et Nicolas Vieillescazes. Paris : Éditions Amsterdam, 2009, 381 p.

(et même parisiocentrée) sur les plans économique, éditorial, politique et symbolique. Il s'agit plutôt de décentrer, au moins en partie, cette histoire littéraire et de l'envisager à une échelle globale.

Les difficultés que soulève ce projet sont immenses, si bien que les rares tentatives ayant posé précédemment des jalons en ce sens sont restées largement programmatiques. Il me semble en tout cas que l'élaboration d'une vision plus juste de l'espace littéraire mondial de langue française doit reposer nécessairement sur deux éléments principaux : d'une part, la dissociation entre langue française, littérature en français et territoire français, dans la mesure où la francophonie est un espace transnational ; d'autre part, la rupture avec une conception monolingue et la reconnaissance de l'environnement plurilingue de la production littéraire en français, ce qui vaut aussi bien pour les territoires extérieurs à la France, où le français était le plus souvent une langue seconde, que pour la France elle-même, où les nombreuses « langues de France », dont certaines bénéficient aujourd'hui d'une reconnaissance officielle de l'État français, ont longtemps coexisté.

Je propose d'appeler « francophone » cette histoire globale, transnationale et plurilingue, des littératures de langue française depuis le Moyen Âge. J'emploie ainsi le terme « francophone », dans un premier sens, pour signifier la différence politico-linguistique avec le monolinguisme du français national, qui renvoie à un processus recoupant l'histoire de la formation politique, culturelle et linguistique de la nation française. Mais on peut utiliser également le mot dans un deuxième sens, en lui donnant une extension maximale, incluant cette fois la littérature française, pour faire référence à l'ensemble global des littératures « en français », « de langue française » ou d'« expression française ». Le mouvement d'ensemble de cet ouvrage consiste à articuler les deux sens du mot et à naviguer de la francophonie restreinte (les autres de la France en français, ce qui fait que la littérature française n'est pas la francophonie) à la francophonie globale (la mondialisation des littératures en français, où la littérature française est une partie de la francophonie mondiale).

**N.C. :** *Vous a-t-il été difficile de convaincre des spécialistes de littérature française de se rallier à un mot d'ordre francophone ?*

**M.D.F. :** Je suis très heureux que plusieurs collègues spécialistes de littérature française aient accepté de participer à cette entreprise éditoriale. Je me réjouis en particulier que plusieurs spécialistes de littérature française des siècles anciens se soient prêtés de si bonne grâce au dialogue interséculaire et à la discussion autour du paradigme francophone avec des « francophonistes » modernistes et contemporanéistes, ce qui est assez rare dans le paysage académique français. Je note que certains collègues des siècles anciens n'hésitent pas à employer le mot et la notion de « francophonie » pour les appliquer à leurs propres auteurs. On peut citer par exemple les travaux d'un spécialiste irlandais de la littérature française du Moyen Âge, Keith Busby, qui a développé la notion de « francophonie

médiévale »<sup>8</sup>. L'idée de francophonie est peut-être en train de progresser, même timidement, dans l'étude des siècles anciens, et il semble que le paysage universitaire bouge dans ce sens et s'ouvre un peu. La publication de cet ouvrage vise à prolonger et à complexifier ce dialogue entre les siècles. L'un des enjeux théoriques de la réflexion est ainsi de savoir si le paradigme central de francophonie, dans sa double dimension transnationale et plurilingue, peut fournir un cadre commun de pensée pour les spécialistes de littérature française de tous les siècles. La notion de francophonie se présente aussi du même coup comme une certaine manière de lire les textes, à rebours d'une lecture nationaliste réductrice et mutilante qui les enferme dans un paradigme national-monolingue unidimensionnel, en rétablissant au contraire le plurilinguisme de leurs auteurs et en restituant les échanges culturels et linguistiques transnationaux qui, d'une manière ou d'une autre, en France comme à l'extérieur du territoire français, ne cessent de les irriguer.

**N.C.** : *Une telle reconfiguration de l'histoire littéraire pourrait-elle permettre de pallier la minoration qualitative et quantitative des écrivains francophones dans le système scolaire et académique ? Peut-on selon vous espérer une progressive « familiarisation » francophone ?*

**M.D.F.** : Cette relecture francophone permet de déconstruire l'idéologie nationaliste qui, à partir de la Révolution française, et particulièrement pendant la Troisième République, a enfermé de plus en plus étroitement l'histoire littéraire française dans ce paradigme national-monolingue. En rouvrant et en rendant la littérature française à la francophonie, on se donne la possibilité de considérer les écrivains francophones contemporains, non plus comme extérieurs à l'histoire littéraire de langue française, mais comme les héritiers directs de cette histoire plus large qui n'a jamais vraiment cessé d'exister, et avec laquelle ils permettent de renouer en retissant la continuité. En bref, en passant d'une approche française à une approche francophone de la littérature, il n'y a plus de raison de les marginaliser en les considérant comme périphériques par rapport à l'histoire française, car ils appartiennent à cette histoire mondiale de manière aussi légitime et incontournable que les écrivains français. Il faudra sans doute un peu de temps pour que cette nouvelle vision, si elle est acceptée, se traduise dans les programmes académiques et dans les concours de l'enseignement. Il y a, pour des raisons pratiques et idéologiques multiples, un conservatisme du système scolaire et académique. Mais cet *aggiornamento* des représentations et des pratiques scolaires et universitaires, et ce tournant transnational et plurilingue de l'histoire littéraire me semblent inexorables à long terme, dans la mesure où ils correspondent à une vision plus juste, plus complète et plus complexe de la réalité historique.

---

<sup>8</sup> BUSBY (Keith), KLEINHENZ (Christopher), dir., *Medieval Multilingualism : The Francophone World and its Neighbours*. Turnhout : Brepols, 2010, 323 p.

**N.C. :** *Pensez-vous que cette nouvelle conception de la francophonie puisse permettre à des écrivains postcoloniaux de se reconnaître de nouveau dans le qualificatif de « francophones » ?*

**M.D.F. :** Oui, dans la mesure où le décentrement qu'elle opère implique une dénationalisation et, disons-le franchement, une décolonisation de cette notion. Certes, la francophonie (au sens restreint) doit se concevoir comme une différence par rapport à une centralité historique française. Mais cette centralité de fait n'est pas une centralité de droit et elle ne doit donc pas légitimer une norme française, selon laquelle la littérature française serait plus importante que les littératures francophones, comme c'est traditionnellement le cas dans le système littéraire français. Les littératures francophones sont plus récentes, moins nombreuses peut-être, mais pas moins importantes. Une telle conception repose sur la reconnaissance d'un « droit à la différence dans l'égalité », pour reprendre une citation d'Étienne Balibar utilisée par Homi Bhabha dans *Les Lieux de la culture*.

**N.C. :** *En 2007, il était question de « littérature-monde » ; est venu ensuite le temps de la « littérature globale » (French Global), aujourd'hui on parle de littérature « au grand large » : tous ces termes vous semblent-ils héritiers de la notion de francophonie ?*

**M.D.F. :** Oui, tous les universitaires et écrivains qui ont proposé ces notions ont cherché, depuis une vingtaine d'années, en France comme dans le monde anglo-américain, à dépasser les apories de la notion de francophonie. Je prends acte de toutes ces tentatives, lesquelles ne sont pas tout à fait identiques d'ailleurs (tous ces projets reposent sur des visions différentes), qui ont constitué des jalons importants dans le renouvellement de l'histoire littéraire. Mais je considère pour ma part que nous n'avons toujours pas trouvé mieux finalement que le mot *francophone*, pourtant si peu clair, si chargé d'histoire et d'idéologie, et donc si piégé, pour dire le caractère transnational et plurilingue de ce que beaucoup veulent penser aujourd'hui : un dépassement de la vision francocentrée de l'histoire littéraire, vers un *global turn*. À condition de redéfinir ce terme à nouveaux frais, dans ses deux sens restreint et global, et en fondant la francophonie restreinte, la différence francophone, sur la base d'une égalité de valeur avec la littérature française.

**N.C. :** *Pensez-vous qu'il soit pertinent de lire ensemble les littératures africaines et d'autres littératures francophones, au sens large où vous définissez ce terme ? Est-ce une façon de prévenir la ghettoïsation souvent déplorée des écrivains africains ?*

**M.D.F. :** Comme je l'explique dans l'introduction de l'ouvrage, je crois qu'il est important de distinguer trois types de francophonies littéraires, la francophonie diatopique, la francophonie translingue et la francophonie post-coloniale. Chacun de ces trois types inclut bien sûr une très grande diversité de situations, sachant qu'il y a finalement autant de cas de figure et de trajectoires francophones qu'il y a d'écrivains. Les littératures afri-

caines relèvent de la francophonie post-coloniale, au sens où elles se déploient depuis un espace géographique, culturel et linguistique où le français a été introduit historiquement par la colonisation française. Il est important à cet égard de différencier les deux orthographes du mot, car tous les écrivains « post-coloniaux » (au sens neutre et chronologique de ce qui vient après la colonisation) ne sont pas nécessairement « postcoloniaux » (au sens de réflexion critique sur les héritages contemporains des colonisations européennes). Si beaucoup d'auteurs, depuis le début de ces littératures jusque aujourd'hui, comme par exemple Léonora Miano, ont critiqué la colonisation française et son legs contemporain, d'autres, surtout parmi les plus jeunes, comme par exemple Fiston Mwanza Mujila, donnent une importance secondaire à cette histoire, dont ils ou elles souhaitent se dégager. Ils cherchent à se placer de manière plus ou moins radicale dans le « post » du colonial.

Cette typologie permet en tout cas de rapprocher et de différencier à la fois les littératures africaines et les autres littératures francophones. On note par exemple que les trois types d'écrivains francophones, en raison de la domination symbolique de la norme française du français, sont caractérisés, à des degrés divers et selon des formes différentes, par une même « insécurité linguistique », qui se manifeste par le sentiment d'être toujours en défaut par rapport à la norme linguistique et littéraire française. Dans les trois cas également, la rupture avec une conception monolingue et la reconnaissance de l'environnement plurilingue de la production littéraire en français sont essentielles pour penser la spécificité (la francophonie) de ces littératures. Enfin, si l'on essaie de penser les relations multiples à l'échelle mondiale, depuis le Moyen Âge, entre la France et les différents espaces francophones, on constate que la centralité et la nation françaises ont sans doute constitué le cadre principal de la production littéraire en français depuis les origines, mais qu'elles ne forment pas la totalité de l'histoire littéraire de langue française. Pour compléter cette histoire, lui donner toute son épaisseur et toute sa complexité, il faut donc adjoindre et articuler un certain nombre de sous-espaces, liés au système littéraire français, liés entre eux et liés également à de nombreuses aires non francophones par de multiples relations. La première de ces relations, et la plus importante, est celle qui unit le système français aux différents sous-espaces francophones, dont fait partie la francophonie africaine. Mais il faut simultanément prendre en compte les relations mutuelles (inter-francophones) entre les aires francophones, qui opèrent, selon des temporalités diverses, parallèlement à la relation centrale à la France, comme par exemple, pour l'Afrique, les relations avec le monde arabe, avec les Antilles, etc.